

Paris, le 15 septembre 2017

Madame, Monsieur,

La campagne Réduc'Sport a été reconduite pour la saison 2017-2018. Cependant, suite à la demande de nos partenaires, la Ville de Paris et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Paris, les modalités du dispositif ont été modifiées.

Le dispositif Réduc'Sport s'adresse directement aux usagers.

Après avoir effectué les démarches administratives, le bénéficiaire recevra un **Bon Réduc'Sport d'une valeur de 50 €** avec lequel il pourra payer le club.

Les clubs enverront ensuite par courrier les Bons Réduc'Sport avec leur RIB au CDOS Paris qui leur effectuera un virement.

Comment obtenir le bon RéducSport ?

La famille du bénéficiaire doit s'inscrire sur le site Internet dédié (<http://reduc sport.cdosparis.fr>) et y déposer l'attestation de la CAF faisant apparaître le versement de l'ARS ou de l'AEEH ou nous envoyer par courrier cette attestation en y mentionnant leur adresse email et leur numéro de téléphone. Un Bon RéducSport d'une valeur de 50€ leur sera renvoyé par mail avec lequel ils pourront payer le club.

Les dossiers complets seront traités, dans les limites du dispositif, par ordre d'arrivée au CDOS.

Qu'est-ce que le bon Réduc'Sport ?

Titre nominatif, il permet à ses bénéficiaires d'accéder aux activités sportives de leur choix. C'est une aide individuelle à la pratique sportive destinée aux parisiens percevant l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ou l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Le bénéficiaire doit avoir **entre 6 et 17 ans** (du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2011). L'inscription doit se faire dans un **club sportif parisien**.

Où utiliser le bon Réduc'Sport ?

Le Bon Réduc'Sport peut être utilisé dans toutes les associations sportives ayant leur siège social à Paris.

En revanche, il ne peut en aucun cas être utilisé pour l'adhésion aux centres d'animation Paris'Anim et aux structures privées.

Comment accepter ces titres en paiement ?

Une démarche **simple** (moins de 5 minutes) et **sans frais d'adhésion**.

Vous vous inscrivez directement **en ligne notre site dédié** (<http://reduc sport-club.cdosparis.fr/>).

Vous ne payez aucun frais.

La saisie en ligne ne nécessite, pour les associations, que de renseigner leurs coordonnées administratives et bancaires (RIB).

Comment être remboursé ?

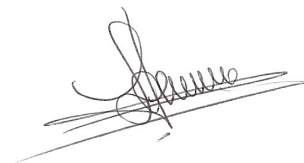
Le remboursement est **simple et rapide**, il vous suffit de renvoyer vos Bons Réduc'Sport **signés et tamponnés** par courrier au CDOS Paris. Le règlement se fait ensuite par virement bancaire sous **21 jours** à réception des coupures.

Vous trouverez en pièces jointes un exemple de Bon Réduc'Sport ainsi que les visuels de communication et d'information pour la saison 2017-2018.

Informations et documents téléchargeables sur notre site Internet : <http://paris.franceolympique.com/fr>

En vous remerciant pour votre implication dans l'accès du sport pour tous, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président du C.D.O.S. Paris



Frédéric LAFERRIERE.